

choix de matieres en L2

Par harper, le 05/06/2006 à 13:30

Bonjour à tous,

A peine inscrite que je vais déjà vous ennuyer un petit peu avec quelques questions. Voilà je vais bientôt m'inscrire en L2, j'ai évidemment un choix de matieres à effectuer, mais avant j'aimerais connaître le programme de ces matieres, pour l'unité 1 (civil, administratif et LV1) le problème ne se pose pas puisque aucun choix n'est proposé, en revanche pour l'unité 2 il faut choisir entre 2 matieres: pénal et droit des affaires, l'une écrite et l'autre orale, mais quelle est le programme du droit des affaires en L2? Ensuite, l'unité 3: 3 choix, option droit, éco/gestion ou langues, je pense prendre l'option droit avec au premier semestre sciences criminelles et finances publiques et au second semestre encore une fois finances publiques et histoire du droit, mais là encore je ne sais quels sont les programmes de ces 3 matieres, par exemple l'histoire du droit qui est une matiere bien vaste, quelle est la période étudiée?

Par avance, merci beaucoup.

Harper.

Par yanos, le 05/06/2006 à 23:31

salut harper

le problème c'est que les programmes diffèrent selon les facs alors...

moi je suis à Bordeaux IV

en droit des affaires, j'ai fait les entreprises en difficulté (procédures collectives)

ton droit pénal, cela doit être du droit pénal général avec des thèmes comme tentative, complicité... c'est une matière très intéressante

sciences criminelles, très bonne matière

éco, c'est pas mon truc donc je ne peux pas juger

la langue est intéressante car elle est obligatoire en master

finances publiques, tu vas étudier la loi de finance, l'impôt...

histoire du droit, excellente matière mais je ne suis peut être pas objectif car je suis en master d'histoire du droit, lol en deuxième année je ne pense pas avoir eu d'histoire mais tu peux avoir comme programme : histoire du droit des biens, histoire des contrats, histoire du droit de la famille (mariage, succession...)

Par **akhela**, le **06/06/2006** à **00:13**

moi je vais parler pour Strasbourg:

-Pénal: en principe on commence par les grands principes du droit pénal, des notions courantes (celles citées par yanos: complicité, tentative...).

-Droit des affaires: en L3 seulement chez moi, le 1er semestre on a étudié le commerçant (personne physique) et l'acte de commerce (après au 2nd semestre on fait du droit des sociétés).


-pour ton choix d'option cela dépend de ton projet (si tu en a un, moi même j'ai attendu assez tard pour en avoir un):



• Droit: si tu ne t'orientes pas vers le droit des affaires mais plutôt vers du droit public ou les carrières juridiques (magistrats, police, avocats...), c'est une option assez généraliste à priori (en Finances Publiques tu vois les moyens de financement de l'Etat: comment collecter les ressources comme les impôts et comment répartir l'argent entre les différents services; Sciences Crim n'existe pas chez moi mais cela doit être un approfondissement du pénal; enfin Histoire toujours bien pour tous les concours peu importe en fait la période étudiée c'est pour la culture gé).

• éco-gestion: je te conseille ce choix si tu veux faire du droit des affaires, du droit fiscal, voire même du notarial (personnellement j'ai eu gestion en 1er année et à l'époque on ne prenait pas cette matière au sérieux, je le regrette maintenant).

• langues: je suis étonné de voir que c'est un choix et non une obligation? elle n'aide pas directement pour un projet professionnel mais c'est toujours un atout. Personnellement si tu n'a pas de langues obligatoire je te conseillerais de ne prendre ce choix que si tu souhaite partir en Erasmus, ou en second choix si tu peux choisir 2 options dans la liste.

Par **harper**, le **07/06/2006** à **14:26**

Merci pour vos réponses, je vais prendre l'option droit, je ne suis pas du tout douée dans les langues étrangères et l'éco/gestion ne m'attire pas du tout, je crois que je fais une allergie aux chiffres. 

chiffres , donc reste l'option droit! Merci pour toutes vos indications 

Par **deydey**, le **06/07/2006** à **14:56**

je me permets de relancer le sujet pour vous poser une petite question concernant le choix de mes matières pour la L2...

voici les matières que j'ai à choisir:

[url:3kjdbh89]http://www.jm.u-psud.fr/format/droit/licence/L2/L2.pdf[/url:3kjdbh89]

et je voulais savoir dans deux optiques différentes quelles seraient les matières à choisir selon que je veuille devenir notaire ou avocate...?

et quelles seraient les matières à éviter absolument...?

[url:3kjdbh89]http://www.jm.u-psud.fr/Cours/droit/index.htm[/url:3kjdbh89]

merci d'avance et bonne journée à vous tous...

Par **Murphys**, le **19/08/2006** à **23:43**

Je souhaiterais savoir si l'eco est obligatoire pour faire du droit des affaires?

:shock:

Parceque bon l'éco et moi 

Par **mathou**, le **20/08/2006** à **00:42**

:oops:

Nom d'une pipe, j'avais pas vu ton message Deydey 

Dans les deux cas j'évitais éco parce que c'est daubesque et que ça ne sert pas énormément (dans notre fac c'était une matière " bouche trou " pour ceux qui souhaitaient changer d'orientation au deuxième semestre).

Dans l'UE2 je garderais droit pénal général et fipu (fipu peut-être pas en TD, tu demanderas à Yann), et histoire du droit privé dans l'UE3 parce qu'il y a de l'histoire du droit de la famille dedans et qu'on s'y éclate.


En UE5, je prendrais procédure pénale et droit privé des affaires en TD. La procédure parce que si tu choisis avocat c'est utile, le droit commercial parce que c'est utile de toute façon.

Murphys : l'éco, c'est de l'éco ; le droit des affaires c'est du droit civil des affaires (contrats commerciaux, actes de commerce, concurrence..) Je me suis posée la même question que

toi au début  Les deux matières n'ont rien à voir.

Par **deydey**, le **22/08/2006** à **16:39**

:oops:

[quote="mathou":he6j4hz9]Nom d'une pipe, j'avais pas vu ton message Deydey 

[/quote:he6j4hz9]

ce n'est pas grave... tu es pardonnée.... (en tout cas cela faisait longtemps que je n'avais plus entendu cette expression...!)lol

Par **mathou**, le **22/08/2006** à **16:43**

:lol:

J'espère que j'arrive pas après la bataille surtout Image not found or type unknown

Par **sabine**, le **24/08/2006** à **08:49**

A mon tour de vous demander conseil!!

Au 2ème semestre j'ai le choix entre finances publiques et procédure pénale ET entre politiques comparées et comptabilité privé.

Sachant que j'ai plutôt envie de faire du droit public je pense prendre finances publiques mais

pour les 2 autres j'en a aucune idée Image not found or type unknown vous feriez quoi?

Par **akhela**, le **24/08/2006** à **10:12**

effectivement si tu pense aller plutot en droit public, FiPu est le bon choix (même si personnellement c'est la seule matière de public que j'ai réellement fait) HAI ... faut dire qu'elle me

l'a bien rendu s'était mon 1er et seul vrai trou de mémoire en exam Image not found or type unknown

Pour le second choix j'aurais tendance à te conseiller Compta car c'est toujours utile et politique comparée me semble assez obscur (peux-tu nous dire de quoi il s'agit) mais cela peut être utile pour les concours.

Par **sabine**, le **24/08/2006** à **10:52**

:lol:

je n'ai aucune idée de ce que c'est politiques comparées! c'est ça le problème! Image not found or type unknown

Par **deydey**, le **26/08/2006** à **12:06**

quels sont les livres achetés en première année qu'il est nécessaire de conserver pour la L2?

Par **akhela**, le **26/08/2006** à **12:36**

Cela dépend de ton orientation par la suite et des matières que tu as eu en 1er année
Dans tous les cas je dirais ta Constitution et ton manuel de droit constit si tu en a un (ça peut servir un peu pour les Libertés Publiques).